

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DIFQ- Itinérants)  
du 18 novembre 2021

**La délégation Force Ouvrière était composée de :** Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN

Séance présidée par Mostafa RHARADE et Sandrine JOSSE, responsable RH périmètre SID

Ouverture à 9h30

### Ordre du jour

#### 1. Approbation des PV E\_02\_21 du CSEE Extra et 09-21 du 21/10/2021 du CSEE-SID

Les procès-verbaux ont été approuvés

#### 2. Covid 19

##### 2.1 Point de situation

M. RHARADE : « aucune situation nouvelle n'a été remontée ».

#### 3. Commission Santé Sécurité Conditions de Travail :

3.1 Suivi quantitatif des alertes RPS par typologie de problématique.

3.2 Mise en œuvre de l'accord RPS sur notre périmètre.

3.3 Mise à jour des DU et des PAPE.

Sandrine JOSSE nous fait part des 34 situations ayant fait l'objet d'une alerte RPS dont 8 qui avait débuté en 2020 : 16 ont été clôturées et 18 toujours en cours. L'analyse des risques se répartit à 32 % sur les rapports sociaux, 26 % sur l'intensité au travail, 9 % sur l'autonomie, 9 % sur l'insécurité, 3 % sur les exigences émotionnelles, 3 % sur les conflits de valeurs et 21 % classés dans autres (problématiques personnelles, difficultés sociales). L'accord RPS a un an d'existence et un bilan national sera réalisé. Quant à la mise à jour des DU, des groupes ad hoc sont constitués par entité pour l'actualisation du schéma général de l'évaluation des risques et de préconisations d'actions pour le PAPE.

**Force Ouvrière** réitère sa demande pour connaître les tenants et aboutissants des cas identifiés RPS et cette notion de clôture des dossiers peut se révéler à terme plus conflictuel encore notamment dans les rapports sociaux et l'intensité de la charge de travail Force Ouvrière constate que l'accord RPS devait bénéficier de 5 000 euros par centre (définition d'un centre avec nos différentes entités ?) et qu'aucune session de formations pour les RP n'a été engagé. Force Ouvrière souhaite que des salariés, sur la base du volontariat, rejoignent les groupes ad hoc actuellement en constitution pour participer activement à la prévention des risques.

#### **4. Point d'information sur le télétravail.**

M. RHARADE précise que près de 2000 demandes de télétravail ont été formulés par les salariés au niveau national et que 8 ont été refusés : un suivi au niveau national sera effectué.

**Force Ouvrière** s'étonne du peu de refus enregistré, les remontées du terrain sont pourtant différentes et des salariés sont parfois déçus de la pratique managériale imposant la répartition des journées de télétravail Force Ouvrière demande que soient étudiés au niveau du CSEE SID les cas problématiques de salariés surtout lorsque l'on sait qu'un salarié peut postuler dans une entreprise plus facilement si les conditions du télétravail sont facilitées.

#### **5. Information sur le budget de notre périmètre au 31/12/2020 et au 30/09/2021**

- 5.1 Territoire Digital.
- 5.2 Dispositif Itinérants.
- 5.3 Direction de l'ingénierie.
- 5.4 Siège & Sedex.

M. FAUCQUEZ : « le responsable financier, après un rappel des règles comptables régissant l'AFPA, nous communique un tableau reprenant le budget 2020, le prévisionnel 2021 et le réalisé à septembre 2021. Le siège restant un centre de coût avec un budget de 60 millions d'euros sur 2020, les excédents bruts d'exploitation s'établissent à 553 000 euros pour le dispositif itinérants, 552 000 euros pour l'ingénierie et 582 000 euros pour territoire digital ».

**Force Ouvrière** constate que le réalisé excédent brut d'exploitation à fin septembre 2021 est largement positif pour l'entité dispositif itinérants avec 614 KE d'EBE au lieu des -244 KE prévue et 3076 KE au lieu des 1032 KE pour l'entité ingénierie prévue dans le budget 2021.

Force Ouvrière veut bien admettre que les décisions liées à la crise sanitaire ont complexifié la préparation des budgets prévisionnels mais autant d'écart financièrement pour la nouvelle entité territoire digital avec un objectif quasi irréalizable de 1400 KF sur le budget.

Force Ouvrière demande que ces budgets prévisionnels soient plus loyaux et sincères basés sur des hypothèses viables et que notamment la ventilation des clés de répartition des frais de structure sur les régions soit connue.

## 6. Emploi et Social

6.1 Point de situation sur l'abondement du CPF.

6.2 Suivi des recrutements et état des postes vacants à date.

6.3 Communication de l'organigramme nominatif entité par entité poste par poste CDI CDD et autres types de contrat.

6.4 Date de la transmission du bilan social 2020.

6.5 Communication de la liste nominative de l'ensemble des salariés du périmètre au 1er novembre 2021.

M. RHARADE informe que 113 postes sont toujours en recrutement et que des difficultés de recrutement se confirment avec des profils ne correspondant pas aux postes ; le bilan sera donné à la commission emploi social en décembre 2021. La liste complète des effectifs à hauteur de 961 personnes, a été communiquée à la secrétaire du CSE-E pour la bonne marche des ASC.

**Force Ouvrière** considère que la demande permanente de documents auprès de la direction devient chronophage dans les réunions du CSEE SID et empêche la commission emploi social d'exercer son office.

Les recrutements à venir signifient des charges salariales de personnel et Force Ouvrière n'est pas dupe de cette propension à différer les recrutements aux dépens des salariés qui compensent la charge supplémentaire de travail.

**Force Ouvrière** s'interroge sur les critères de recrutement sur le dispositif itinérants sur certain GRN qui ne devrait pas être trop difficile de notre point de vue à recruter par rapport à d'autre où nous somme sur des métiers en tension et évoque le cas de nombreux formateurs en CDD qui occupent les postes du GRN 104 (AEB) et qui pourtant ne sont pas recrutés depuis presque une année de diffusion sur AFPA-talents.

## 7. Apprenti formateur impact sur le dispositif itinérants.

M. RHARADE : « des apprentis formateurs sont effectivement en cours de recrutement sur la région Nouvelle Aquitaine et bénéficieront d'une formation de formateur AFPA tout en exerçant au sein de l'afpa mais le dispositif itinérant ne sera pas impacté sinon par un tutorat contractualisé dans une mission au préalable ».

**Force Ouvrière** est surpris par cette nouvelle catégorie de poste. Auparavant, 5 années d'expériences professionnelles étaient demandées pour devenir formateur professionnelle pour adultes. Alors que ces apprentis formateurs exerceront avec peu d'expérience auprès des stagiaires avec des salaires forcément réduits. Force Ouvrière combattra pour que les formateurs itinérants ne soient pas impactés par un tutorat compliqué à l'image de ce qui se pratique avec la gestion des CDD ou intérimaires.

#### **8. ASC — Distribution cadeau de fin d'année.**

Les élus du CSEE approuvent cette disposition.

Fin de la séance à 17h00.